



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

activités

Question écrite n° 92041

Texte de la question

Mme Sylvie Tolmont appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'instauration d'un diplôme national supérieur professionnel consacré à la danse hip-hop. L'annonce de la mise en place d'un tel diplôme, en partenariat avec des professionnels reconnus et talentueux, a été bien accueillie mais a pu susciter quelques questionnements au sujet desquels elle a été interpellée. Les craintes résident surtout dans un potentiel amoindrissement de la créativité qui entoure cette discipline depuis sa création. Si un cadre trop strict venait à encadrer le hip-hop, cette culture y serait perdante. Elle lui demande à ce titre de lui rappeler les motivations qui président à la création de ce diplôme, ainsi que le calendrier de sa mise en œuvre. Elle lui demande par ailleurs les garanties qui pourront être instituées afin de permettre aux personnes n'ayant pas pu accéder, notamment pour des raisons financières, à ce diplôme, de continuer à exercer une activité professionnelle liée au hip-hop.

Texte de la réponse

Lors des assises de la jeune création organisées en juin 2015, la ministre de la culture et de la communication s'était engagée à donner à l'esthétique hip-hop le même statut qu'à celles déjà enseignées en conservatoire dans le cadre de la préparation au diplôme national supérieur professionnel (DNSP) de danseur. Rappelons que le DNSP de danseur est aujourd'hui délivré dans les seuls domaines du classique, du jazz et du contemporain. Il a toutefois été décidé de surseoir à la mise en œuvre de ce projet afin de prendre en compte les préoccupations exprimées par certains acteurs du milieu hip-hop. La ministre a demandé à ses services de poursuivre les échanges avec l'ensemble des représentants du secteur hip-hop autour de la définition des outils et modes d'apprentissage propres à ce champ artistique, et de réaliser des études préalables permettant d'éclairer les acteurs sur l'impact de la création du DNSP de danseur pour les artistes interprètes et l'histoire du hip-hop et de son répertoire.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Tolmont](#)

Circonscription : Sarthe (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92041

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 décembre 2015](#), page 10347

Réponse publiée au JO le : [14 juin 2016](#), page 5389